



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

N° 2021/024

N°

ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL

Portant délégation pour l'exercice de la présidence des commissions nautiques locales des Pyrénées-Atlantiques (64).

Le préfet Maritime de l'Atlantique,

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques,

VU le décret n° 86-606 du 14 mars 1986 modifié relatif aux commissions nautiques locales, et notamment son article 5 ;

VU le décret n° 2004-112 du 06 février 2004 modifié relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;

VU le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret du 22 juillet 2020 portant nomination du vice-amiral d'escadre Olivier Lebas préfet Maritime de l'Atlantique ;

VU le décret du 30 janvier 2019 portant nomination de monsieur Eric Spitz préfet des Pyrénées-Atlantiques ;

SUR PROPOSITION de l'adjoint du préfet Maritime pour l'action de l'État en mer ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 86-606 du 14 mars 1986 modifié, l'exercice de la présidence des commissions nautiques locales constituées au sein du département des Pyrénées-Atlantiques est délégué à la déléguée ou au délégué à la mer et au littoral des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement du délégué à la mer et au littoral, cette délégation peut être exercée par les chefs de service de la délégation à la mer et au littoral.

Article 3

L'arrêté interpréfectoral n° 2001-E-4 du 13 septembre 2001 portant délégation pour l'exercice de la présidence des commissions nautiques locales des Pyrénées-Atlantiques est abrogé.

Article 4

Le directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture maritime de l'Atlantique et de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

À Brest, le 13/02/2021

Le préfet Maritime de l'Atlantique,



Olivier Lebas

À Pau, le 25 FEV. 2021

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,



Eric Spitz

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- DDTM 64
- DML 64/40

COPIES :

- Préfecture des Pyrénées-Atlantiques (pour insertion au RAA de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques)
- DIRM SA
- PREMAR ATLANT/AEM (RFO)
- PREMAR ATLANT/AEM (SEC/AEM pour insertion au RAA de la préfecture maritime de l'Atlantique)
- archives (dossier d'affaire - Chrono AR).

